

CAMBODGE TERRES MINÉES

28 novembre – 2 décembre 2011

Conférence sur les mines antipersonnel
Phnom Penh, Cambodge



DOSSIER DE PRESSE

**HANDICAP
INTERNATIONAL**

www.handicap-international.org

Sommaire

La Conférence de Phnom Penh,
nouvelle étape vers l'interdiction
universelle des mines antipersonnel .3

Le Cambodge, terre meurtrie .5

UN TERRITOIRE ÉTRANGLÉ

PAR LES MINES ANTIPERSONNEL DEPUIS PRÈS DE 40 ANS

UN BILAN HUMAIN

DES PLUS ALARMANTS

UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ENTRAVÉ PAR LES STIGMATES DE LA GUERRE

Le Cambodge : berceau du combat
de Handicap International contre les mines .10

LES ACTIONS LIÉES AU COMBAT

CONTRE LES RESTES EXPLOSIFS DE GUERRE

Annexes .15

La Conférence de Phnom Penh, nouvelle étape vers l'interdiction universelle des mines antipersonnel

LE TRAITÉ D'OTTAWA

Signé en 1997, le Traité d'interdiction des mines antipersonnel (dit Traité d'Ottawa) interdit l'utilisation, la production, le transfert, le commerce des mines antipersonnel et oblige les États signataires à détruire leur stock, dépolluer leurs territoires et apporter assistance aux victimes. Douze ans après son entrée en vigueur (1999), il est devenu une norme internationale incontournable, respectée par la majorité des États de la planète. Il compte aujourd'hui 159 États signataires. 37 pays restent néanmoins encore à convaincre, dont plusieurs puissances militaires telles que les USA, la Chine, la Russie ou Israël. <http://www.icbl.org/index.php>

Le Cambodge a signé le Traité d'Ottawa le 3 décembre 1997 et l'a ratifié le 28 juillet 1999, devenant ainsi un État partie au Traité le 1^{er} janvier 2000.

La 11^e Conférence des États parties au Traité d'Ottawa aura lieu du 28 novembre au 2 décembre 2011 à Phnom Penh, au Cambodge. Cette rencontre annuelle entre les pays a pour objectif de faire un état des lieux de la mise en œuvre du Traité. Cette année, la Conférence de Phnom Penh sera l'occasion de mesurer les avancées du plan d'action de Carthagène, adopté en 2009 au moment de la Deuxième Conférence d'examen au Traité d'Ottawa. Celui-ci décline les obligations du Traité à travers une série de mesures concrètes, telles que la destruction des stocks, le déminage, ou l'assistance aux victimes. Pour les États parties, cette Conférence est aussi l'occasion de réaffirmer leur engagement et de dénoncer les nouvelles utilisations de mines antipersonnel en 2011 par des États non parties :

En Libye, les forces de Mouammar Kadhafi les ont utilisées en mars 2011, lors du conflit avec les rebelles. Après avoir utilisé des mines anti-véhicule, le Conseil national de transition (CNT) s'était engagé, dans un communiqué du 27 avril 2011, à ne pas utiliser de mines terrestres (antipersonnel ou anti-véhicule) et à détruire les stocks. Il a également exprimé sa volonté de coopérer au déminage, à la sensibilisation aux risques des mines, et d'assister les victimes. Il a enfin fait part de son souhait que le futur gouvernement rejoigne le Traité.

En Israël, l'armée a fait usage de mines antipersonnel pour dissuader les manifestants syriens de pénétrer dans la zone du Golan.

Le Myanmar / Birmanie continue à utiliser régulièrement des mines antipersonnel.

Plusieurs médias et agences de presse ont fait mention de la pose récente de mines antipersonnel en **Syrie**, à la frontière avec le Liban.

De nombreuses ONG, dont Handicap International, membres de la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), seront présentes à Phnom Penh pour rencontrer les délégations et faire part de leurs attentes dans le cadre de la mise en œuvre du Traité. Plusieurs victimes de mines prendront également la parole au cours de la Conférence afin de témoigner de l'atrocité de ces armes et rappeler aux États leurs obligations pour aboutir à « un monde sans mines ». À l'occasion de la Conférence de Phnom Penh, plusieurs États non parties pourraient annoncer leur adhésion au Traité d'Ottawa, notamment le Sud-Soudan.

Handicap International présentera un nouveau rapport sur l'assistance aux victimes au Cambodge. Cette étude s'appuie sur les témoignages de 24 victimes de mines antipersonnel qui mettent en lumière les carences structurelles des politiques d'assistance aux victimes.



« La Conférence de Phnom Penh est l'occasion de vérifier si les États ont relevé le défi »

Marion Libertucci,
responsable de plaidoyer armes pour Handicap International.

Quels sont les enjeux de cette conférence ?

Deux ans après l'adoption du plan d'action de Carthagène, il s'agit de faire un point sur sa mise en œuvre opérationnelle. En effet, les États se sont engagés sur 67 actions concrètes d'ici 2014, notamment dans les domaines de la dépollution, de l'assistance aux victimes ou encore de la destruction des stocks. La conférence est l'occasion de vérifier si les États ont relevé le défi et ont réellement déployé tous les moyens nécessaires à la réalisation de ces objectifs.

Qu'est-ce que Handicap International attend de cette conférence ?

Des présentations précises et concrètes des activités réalisées depuis l'année dernière par les États. Pour quelques-uns d'entre eux, le déminage et la destruction des stocks ont pris du retard et l'assistance aux victimes n'est pas toujours assurée. Nous espérons que les États auront pris la mesure de l'ampleur de la tâche et pourront annoncer des progrès tangibles. D'autre part, plusieurs États non parties pourraient rejoindre le Traité d'Ottawa, ce qui représenterait une étape très importante : en effet, depuis 2007, un seul pays, Les Tuvalu, a accédé au Traité.

Pourquoi faut-il encore se mobiliser ?

Chaque jour, on déplore de nouvelles victimes des mines ! Et les blessés ne sont pas correctement pris en charge... Une ONG comme la notre, qui travaille sur le terrain, ne peut relâcher la pression sur les pouvoirs publics tant que cette situation intolérable perdurera. De plus, en 2011 deux États non parties ont posé de nouvelles mines antipersonnel, la Libye et Israël, alors que le Myanmar (Birmanie) continue à en utiliser régulièrement et que plusieurs médias ont rapporté que la Syrie en avait très récemment utilisées. Cela prouve que nous devons rester mobilisés afin que tous les États rejoignent le Traité d'Ottawa – c'est le seul moyen de mettre un terme aux ravages causés par ces armes.

Le Cambodge, terre meurtrie



©John Vink/ Magnum Photos

Suite à près de quatre décennies de guerre civile et de conflits internationaux, le Cambodge est l'un des pays au monde les plus affectés par les mines antipersonnel.

UN TERRITOIRE ÉTRANGLÉ PAR LES MINES ANTIPERSONNEL DEPUIS PRÈS DE 40 ANS

Dans les années 1960, la guerre du Vietnam établit un climat politique instable à travers l'Asie du Sud-est. Entre 1975 et 1978, sous le régime des Khmers rouges, le peuple cambodgien subit le premier génocide de son histoire ; entre 1,5 et 3 millions de morts, ce qui représente jusqu'à 35 % de la population du pays. Pol-Pot et ses partisans ont largement utilisées les mines antipersonnel que le dictateur considérait comme ses « parfaits soldats ».¹

“Mines are the perfect soldier, because they work constantly, they do not abandon their post, they do not eat, they do not ask for anything, and most importantly, they take away the enemy's desire for combat.”²

« Les mines sont de parfaits soldats, elles travaillent constamment, n'abandonnent pas leur poste, ne mangent pas, ne demandent jamais rien et, le plus important, elles éliminent tout désir de combattre chez l'ennemi. »

En 1979, le Vietnam intervient pour renverser le régime Khmer rouge et s'emparer du gouvernement. Des groupes armés prennent alors le contrôle du territoire cambodgien et posent de nouvelles mines antipersonnel sur des terres déjà polluées. Les provinces du nord-ouest du pays, à la frontière de la Thaïlande, ont été les plus lourdement affectées.³

Les conflits persistent et l'usage de mines antipersonnel s'intensifie tout au long des années 1980. Pour protéger son territoire, le gouvernement cambodgien déploie une ceinture de mines antipersonnel K5 sur plus de 1000 km le long de sa frontière. Chaque kilomètre de cette ceinture concentrerait jusqu'à 2400 mines.⁴

LES BOMBES À SOUS-MUNITIONS (BASM) AU CAMBODGE

Quelle situation en 2011 ?

Le Cambodge est aussi l'un des pays les plus lourdement affectés par les bombes à sous-munitions. Pendant la guerre du Vietnam, les États-Unis ont déversé près de 26 millions de sous-munitions dont 1,9 à 5,8 millions d'entre elles n'ont pas explosé à l'impact. (Source: Landmine Monitor 2010)

- En février 2011, lors du conflit qui l'oppose au Cambodge, la Thaïlande a utilisé des bombes à sous-munitions dans la zone disputée du temple de Preah Vihear.
- Le Cambodge n'a pas encore adhéré au Traité d'Oslo qui interdit les bombes à sous-munitions, alors que le pays a été l'un des plus actifs pendant les négociations du Traité. Cependant, le Cambodge a déclaré en juin 2011 vouloir accéder au Traité dans un futur proche.

1. BBC NEWS – 2003.

2. Rapport de Francisco V. Garonce pour l'OAS (Organization of American States): [http://www.oas.org/en/americas/pdf/2010/sep/InterAm510\(E\).pdf](http://www.oas.org/en/americas/pdf/2010/sep/InterAm510(E).pdf)

3. Landmine Monitor 2010.

4. Op. cit

UN BILAN HUMAIN DES PLUS ALARMANTS

En 1990, chaque mois, 200 Cambodgiens étaient victimes d'un accident par mines. À partir des élections démocratiques en 1993, des milliers de réfugiés cambodgiens ayant fui en Thaïlande commencent à revenir dans leur pays. Ce mouvement de population entraîne une recrudescence des victimes de mines, principalement des personnes qui tentent de se réappropriier les terres dont elles ont été chassées plusieurs années auparavant.

- Entre 4 et 6 millions de mines antipersonnel sont encore disséminées dans le pays, dont la majorité a été posée par le Vietnam pendant le conflit indochinois.⁵
- Près de 65 000 victimes sont décédées ou ont été blessées suite à l'explosion d'une mine ou d'un reste explosif de guerre depuis 1979.⁶
- Le Cambodge est l'un des pays qui compte le plus de survivants d'accidents par mines. Depuis 1979, 44 000 survivants ont été dénombrés, ce qui correspond à près d'une personne sur 300. Ils ont besoin d'une aide et de soins à vie.⁷
- Une victime civile sur trois est un enfant.⁸
- En 2010, 286 nouvelles victimes ont été recensées. C'est l'un des 5 pays qui a connu le plus grand nombre de nouvelles victimes avec l'Afghanistan, la Colombie, le Pakistan et le Myanmar (Birmanie).⁹



Des victimes de mines attendent une consultation au centre de réadaptation de Siem Rep.

5. Cambodian Mine Action Centre
6. Landmine Monitor 2010
7,8,9. Op. Cit



Mom, 22 ans, victime d'une mine antipersonnel à l'âge de 8 ans témoigne :

« Plus tard j'aurai un emploi comme les autres personnes. »

Mom est une jeune Cambodgienne de 22 ans qui a pu bénéficier d'une prothèse à l'âge de 8 ans. Aujourd'hui, elle est étudiante et continue de se rendre au centre de réadaptation de Kompong Cham.

« Je m'appelle Mom, j'ai 22 ans. Je viens au centre de réadaptation physique de Kompong Cham pour faire vérifier ma prothèse. Quand j'avais 8 ans, je vivais avec ma famille dans la région de Tonlé Sap. Comme je viens d'une famille pauvre, nous élevions des porcs. Mon rôle était de cueillir des légumes dans les bois pour les nourrir. Un jour, j'ai marché sur une mine qui a explosé et m'a arraché la jambe droite. On m'a amenée au centre de santé de Tonlé Sap mais comme ma blessure était très grave, j'ai été évacuée à l'hôpital de Kompong Thom. Après 6 mois d'hospitalisation, j'ai été transférée au centre orthopédique de Handicap International à Kompong Thom. »

Appareillée et rééduquée dans les centres de Handicap International en 1995, Mom a participé également aux actions de sensibilisation de l'association, en portant son témoignage auprès du grand public.

« Certains d'entre vous me connaissent déjà... lorsque j'avais 8 ans, l'âge où j'ai reçu ma prothèse, Handicap International a raconté mon histoire dans ses campagnes de communication. Aujourd'hui j'ai 22 ans, j'ai toujours une prothèse et je peux me déplacer partout. J'ai eu accès aux études et plus tard j'aurai un emploi comme les autres personnes. Pour tout ça, merci. »

UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ENTRAVÉ PAR LES STIGMATES DE LA GUERRE



Savy Voeun, 12 ans, a sauté sur une mine qui était à peine à cinq mètres de sa maison. Après l'accident, son père a trouvé trente cinq autres mines autour de l'habitation familiale.

Les séquelles de près de 40 ans de guerre sont encore présentes : malgré une diminution significative du nombre annuel de victimes (4320 en 1996 contre 286 en 2010), grâce aux efforts sans relâche du gouvernement cambodgien et des ONG comme Handicap International, des centaines de kilomètres carrés restent à déminer :

Près d'un village sur deux est pollué par les mines et restes explosifs de guerre.¹⁰

80% des Cambodgiens habitent en zone rurale, et vivent majoritairement de l'agriculture¹¹. La présence réelle ou soupçonnée de mines les empêche de cultiver leurs champs ou d'accomplir leurs activités quotidiennes : plus de 100 000 familles ont un accès limité ou impossible aux zones agricoles, et près de 85 000 familles en ce qui concerne l'accès à l'eau¹². Certains paysans courent malgré tout le risque de pénétrer dans des champs minés, n'ayant d'autre choix pour assurer leur subsistance, celle de leur famille ou de leur communauté.

Les mines ont de graves conséquences socio-économiques et environnementales au Cambodge. En limitant l'accès aux terres agricoles, à l'eau, aux routes, aux infrastructures ou aux écoles, elles entretiennent la misère d'un pays déjà extrêmement pauvre (avec un indice de développement humain (IDH) faible, le Cambodge se classe au 169^e rang sur 196 pays¹³).

En 2000, lors du Sommet du Millénaire au siège des Nations unies à New York, **8 Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)** ont été adoptés afin d'éliminer d'ici 2015 la pauvreté dans le monde. Les mines représentent un obstacle important dans la réalisation de ces OMD. C'est pourquoi le gouvernement cambodgien, tout comme celui du Laos, a créé en 2009 un neuvième OMD lié au déminage du pays et à l'assistance aux victimes.

> En 2010, le pays estimait qu'au moins **715 km² de son territoire étaient encore minés** alors qu'il a fallu 17 années de travail acharné pour dépolluer 500 km²¹⁴. Devant la difficulté et l'ampleur de la tâche restant à accomplir, le pays a requis et obtenu en 2009 un délai supplémentaire de dix années pour mettre un terme à la pollution de son sol. Pour y parvenir, le Cambodge a impérativement besoin du soutien de la communauté internationale, alors même que les financements de l'action contre les mines au Cambodge baissent sensiblement.

10. The Landmine Impact Survey – 2002.

11. <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/cb.html>

12. The Landmine Impact Survey (reports on socio-economic impact) - 2002

13. Programme des Nations unies pour le Développement - 2010

14. Landmine Monitor – 2010

Le Cambodge : berceau du combat de Handicap International contre les mines

L'histoire de Handicap International est intimement liée à celle du Cambodge : l'association a été fondée il y a près de 30 ans dans les camps de réfugiés cambodgiens en Thaïlande.¹⁵

Handicap International est née en 1982 dans le camp de Khao I Dang, où 160 000 survivants du régime des Khmers rouges s'étaient réfugiés. Indignés par la souffrance de milliers de Cambodgiens mutilés par les mines antipersonnel qui jonchaient la frontière avec la Thaïlande, de jeunes médecins et kinésithérapeutes se sont engagés auprès des personnes amputées en mettant en place un projet d'appareillage.



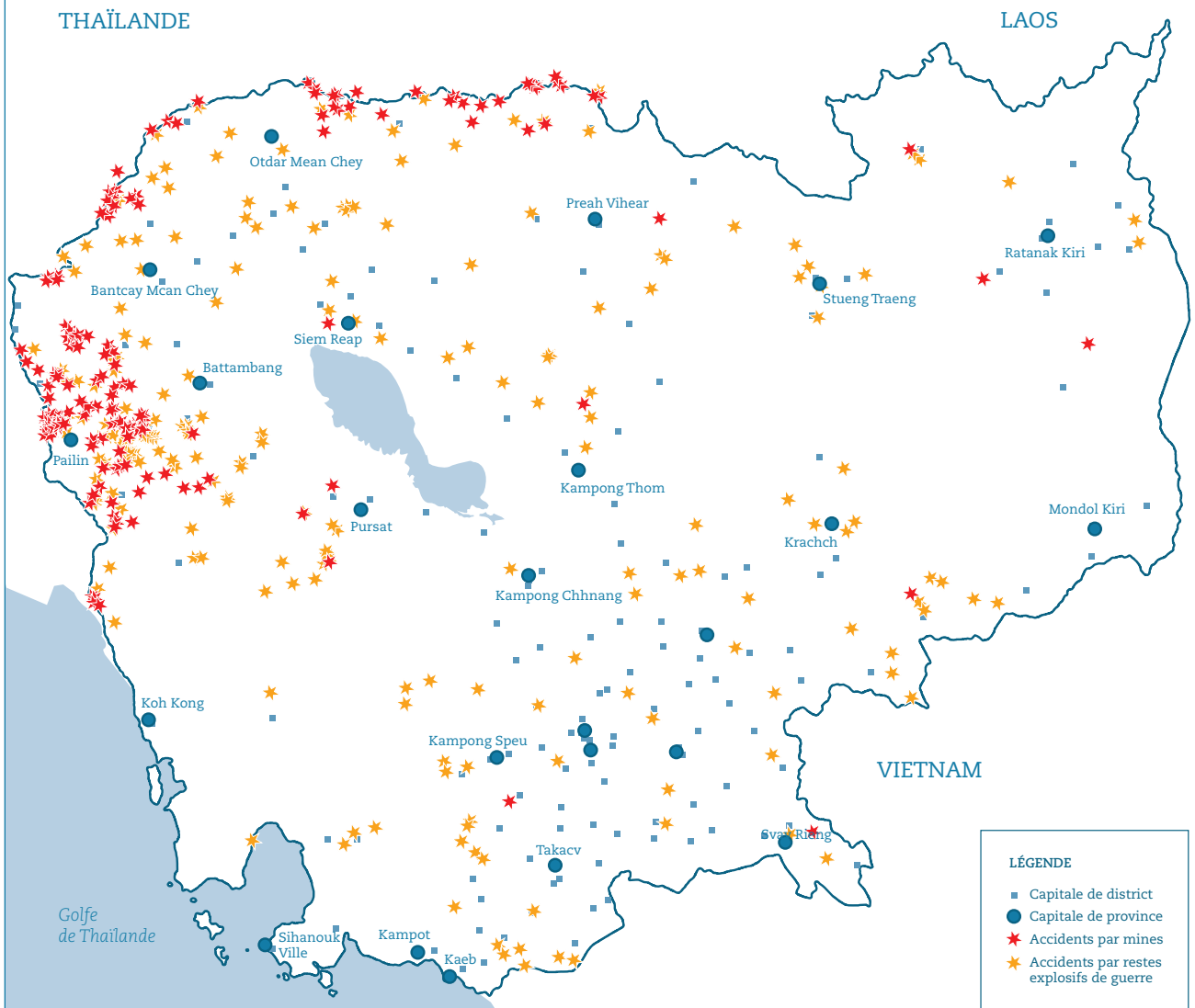
Gnep, l'une des premières bénéficiaires de Handicap International au Cambodge.

- Ils réalisent avec des matériels locaux (cuir, bois, barres de fer, pneu usés,...) des appareils simples, solides, réparables et ajustables. Des appareils sophistiqués auraient été inutiles car irréparables et les matériaux nécessaires inexistant sur place.
- Ils mettent en place des programmes de rééducation physique très simplifiés, afin de prévenir les potentielles déformations et de réapprendre aux victimes à marcher.
- Ils travaillent en étroite collaboration avec des équipes médicales afin d'améliorer les conditions de prise en compte des victimes par des interventions chirurgicales appropriées.
- Les spécialistes de Handicap International consacrent également une grande partie de leur temps et de leur énergie à la formation de techniciens locaux, afin de pérenniser le suivi des patients et la prise en charge des nouvelles victimes de ces armes.

Toutefois, les équipes sur place se sont vite rendu compte que les prothèses n'étaient pas une réponse suffisante à la détresse des victimes. En fondant avec cinq autres ONG la Campagne internationale pour interdire les mines antipersonnel (ICBL), Handicap International s'est engagée dès 1992 dans un combat politique de longue haleine. Grâce à la mobilisation des citoyens, des ONG et de certains États, le Traité d'interdiction des mines antipersonnel est signé à Ottawa, au Canada, en 1997. Les associations membres d'ICBL ont reçu le prix Nobel de la paix la même année.

15. Handicap International a été fondée en 1982 par Claude Simonnot, Yves Gaumeton et Jean-Baptiste Richardier, actuel Directeur général de la Fédération Handicap International

Accidents de mines et restes explosifs de guerre au Cambodge



Source : Cambodia mine action Centre.

LES ACTIONS LIÉES AU COMBAT CONTRE LES RESTES EXPLOSIFS DE GUERRE



Le déminage humanitaire

La pollution par les mines antipersonnel et les BASM représente une menace permanente pour le peuple cambodgien et empêche tout développement économique des communautés affectées. Ces armes peuvent tuer, mutiler ou infliger des traumatismes psychologiques graves et le processus de guérison peut être très long.

Dès 1995, Handicap International a développé des opérations de déminage humanitaire pour permettre aux populations de retourner vivre sur leurs terres. Entre octobre 2008 et mars 2011, l'association est intervenue dans 60 villages à Kampong Cham, Kratie et Svay Rieng. Ces actions ont permis la dépollution de plus 800 000 m² et la destruction de près de 20 000 mines et restes explosifs.

Dés décembre 2011, des opérations de déminage seront mises en œuvre dans de nouveaux villages contaminés de la région.

Démineur du Cambodia Mine Action Centre formé par Handicap International.

Education aux risques

Entre octobre 2008 et décembre 2011, Handicap International a organisé des sessions de sensibilisation aux risques des mines et restes explosifs de guerre, destinées notamment aux enfants de 10 à 15 ans. Près de 120 000 personnes de 120 villages des provinces de Battambang, Pailin, Banteay Meanchey, Otdar Meanchey et Siem Reap ont déjà pu bénéficier de ces séances. L'association forme également des

agents de police de onze districts à la prévention des risques, afin qu'ils deviennent eux-mêmes des relais de sensibilisation auprès des populations menacées.

Dès décembre 2011, l'association sensibilisera les populations de trois nouvelles provinces (Kampong Cham, Kratie et Svay Rieng), en parallèle des opérations de déminage humanitaire.



Une séance de sensibilisation aux dangers des mines et restes explosifs de guerre pour les enfants.

Réadaptation

Dès 1982, l'association a développé des activités d'appareillage et de rééducation au Cambodge pour permettre aux victimes de mines de « vivre debout ». Entre 2002 et 2010, Handicap International a été responsable de deux centres de réadaptation physique situés à Siem Reap et à Takéo, venant en aide à plus de 5 000 personnes.

Depuis la prise en charge du centre de réadaptation de Kampong Cham par l'association en 2002, le nombre de bénéficiaires a été multiplié par quatre, avec une production accrue de prothèses et d'orthèses et un développement constant des services d'orthopédie, de kinésithérapie et d'insertion socio-économique. Depuis 2008, le centre reçoit chaque année 2 500 patients, dont plus de 50 % d'enfants.

En 2010, Handicap International a produit 310 prothèses, 500 orthèses et 200 fauteuils roulants pour les besoins de ce centre.



Séance de rééducation au centre de Takéo.

Entreprenariat

Depuis 2000, l'association mène des projets de soutien à la réinsertion socioprofessionnelle des personnes victimes de mines et restes explosifs de guerre dans la province de Battambang. L'objectif étant de réduire l'exclusion sociale et la pauvreté des personnes en situation de handicap et d'améliorer ainsi leurs conditions de vie à long terme. Près de 400 victimes d'engins explosifs et leurs familles ont pu être soutenues.

Contacts

interlocuteurs



Bruno Leclercq
chef de la « Policy Unit » de Handicap International

Juriste de formation, Bruno Leclercq travaille pour Handicap International Belgique depuis douze ans. Il a commencé sa carrière dans l'association comme responsable des programmes Afrique puis Asie depuis le siège de Bruxelles (1999-2004).

Actuellement au poste de responsable de l'Unité politique, il a également passé cinq ans sur le terrain au Cambodge (2004-2009) en temps que directeur de programme.



Jeroen Stol
Directeur de programme au Cambodge
pour Handicap International Belgique

Jeroen Stol travaille pour Handicap International depuis trois ans. Il a été directeur de programme aux Maldives avant de devenir celui du Cambodge. Il a mené les activités de déminage et d'éducation aux risques pour l'association. Jeroen Stol conduit également des actions dans d'autres pôles d'activités au Cambodge : la sécurité routière, la prévention, la réadaptation et les droits et l'inclusion des personnes handicapées.



Paul Vermeulen
Responsable du plaidoyer
et des relations internationales Handicap International

Paul Vermeulen est cofondateur de Handicap International – Suisse en 1996, il en a été le directeur jusqu'en 2011.

Paul Vermeulen a contribué de manière intensive en Suisse et sur le plan international aux campagnes qui ont obtenu l'interdiction des mines antipersonnel en 1997 et des bombes à sous-munitions en 2008.



Benjamin Nguyen
Directeur de programme Cambodge-Thaïlande
pour Handicap International

Issu d'une formation en affaires internationales et développement, Benjamin Nguyen a d'abord travaillé au Cambodge en 1994. Il mène les projets d'insertion socioprofessionnelle des victimes de mines et restes explosifs de guerre ainsi que les activités du centre de réadaptation de Kampong Cham.

Il conduit également des activités d'éducation inclusive au Cambodge et le soutien des personnes handicapées dans les camps birmans de Thaïlande.

Annexes

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE HANDICAP INTERNATIONAL

**HANDICAP
INTERNATIONAL**

Handicap International est une association de solidarité internationale indépendante, qui intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et des personnes vulnérables, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels et améliorer leurs conditions de vie. Handicap International s'engage à promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. Depuis sa création en 1982, Handicap International a mis en place des programmes de développement dans plus de 60 pays, et intervient dans de nombreuses situations d'urgence. Le réseau de 8 associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, France, Luxembourg, Suisse, Royaume-Uni, États-Unis) œuvre de manière constante à la mobilisation des ressources, à la cogestion des projets et au rayonnement des principes et actions de l'organisation. Handicap International est l'une des six associations fondatrices de la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), co-lauréate du prix Nobel de la paix 1997. Handicap International agit et témoigne partout où « vivre debout » ne va pas de soi.

Le combat contre les mines antipersonnel et les bombes à sous-munitions (BASM)

Malgré l'entrée en vigueur de deux traités d'interdiction, les mines et les BASM polluent encore aujourd'hui plus de 80 pays et territoires dans le monde. Ces armes menacent au quotidien plus de 16 millions de civils, parfois des décennies après la fin des conflits. Il s'agit d'une estimation basse qui s'appuie sur les données recueillies par les Nations unies dans seulement sept des pays et territoires pollués.



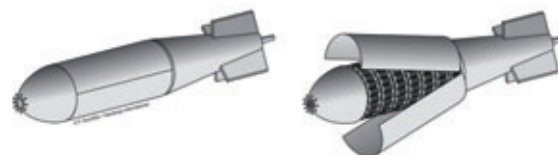
Le fonctionnement des mines antipersonnel

Mises au point à la fin du XIX^e siècle, les mines antipersonnel ont été systématiquement utilisées dans les conflits à partir de la Seconde Guerre mondiale. Enfouies dans le sol ou cachées dans la végétation, les mines peuvent être déclenchées par pression directe ou par rupture d'un fil piège. Explosant au sol ou en l'air, elles tuent ou mutilent en éparpillant les fragments métalliques qu'elles contiennent.

Le fonctionnement des BASM (bombes à sous-munitions)

Ces armes peuvent être larguées par voie aérienne ou tirées par voie terrestre. Le conteneur s'ouvre dans les airs et éjecte les sous-munitions qui se dispersent sur de larges zones, touchant les populations civiles aux alentours. Conçues pour exploser, en principe, au contact du sol ou de l'objectif visé, on estime que 5 à 40% n'explorent pas à l'impact. Elles restent actives pendant des décennies, tout comme les mines antipersonnel.

Ouverture du conteneur



Dispersion des sous-munitions

